

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)**

– 05-6412 / 100035

Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont

maintenance des outils de production

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

4 H

12.06.2005–11.06.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6310 / 102104  
Manor SA Centrale de distribution Bussigny, 1030 Bussigny-près-Lausanne  
Chargement des camions frigo (produits frais et autres denrées périssables)  
besoins spéciaux de consommation  
4 H  
31.07.2005–30.07.2008 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-6291 / 101759  
Helios A. Charpiloz SA, 2735 Bévilard  
Ateliers de décolletage et reprise  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H, 2 F  
26.06.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)
- 05-6292 / 101760  
Helios A. Charpiloz SA, 2735 Malleray  
Atelier «Turbo»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
5 H, 10 F  
26.06.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 05-6315 / 100072  
Wago Contact SA, 1564 Domdidier  
Atelier d'injection plastique, étampage, automate de montage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
77 H, 82 F, 3 J  
01.01.2005–31.12.2005 (Modification)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-6294 / 108536  
USEGO SA, succursale de Bussigny, 1030 Bussigny-Lausanne  
Préparation des produits frais – chargeurs nuit – informatique  
besoins spéciaux de consommation  
14 H  
29.05.2005–30.09.2005 (Renouvellement)

- 05-6296 / 110304  
Skynight SA, 1242 Satigny  
Techniciens et monteurs  
besoins spéciaux de consommation  
35 H  
01.06.2005–31.05.2008 (Nouveau permis)
- 05-6313 / 101357  
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop GE, 1242 Satigny  
boulangerie – pâtisserie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
33 H  
08.05.2005–31.12.2006 (Renouvellement)
- 05-6314 / 100615  
Coop, Bâle Région Suisse Romande Coop Renens, 1020 Renens VD 1  
boulangerie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
19 H  
26.05.2005–31.12.2006 (Renouvellement)

**Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 05-6293 / 101759  
Helios A. Charpilloz SA, 2735 Bévillard  
Ateliers de décolletage, taillage et reprise (chargement et contrôle des machines)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H, 2 F  
26.06.2005–25.06.2008 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 05-6317 / 102022  
PSINet (Europe) Sàrl, 1217 Meyrin  
Services informatique et clients  
besoins spéciaux de consommation  
4 H, 2 F  
16.01.2005–15.01.2008 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

21 juin 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	21.06.2005
Date	
Data	
Seite	3758-3761
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 698

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.